RENAULT TRUCKS

ATTESTATION DE VERIFICATION DU SYSTEME DE LIMITATION DE VITESSE D'UN VEHICULE

Annexe 8 conforme à la directive CEE 2001/11/CE, arrêté du 23 décembre 2002

4166-6
N° 2235

Echéance de validité de la présente attestation (1) : 10/06/26

Je soussigné :

Garage VRIGNAUD
45 avenue des Sables - BP 70105
85501 LES HERBIERS Cedex
Tél. 02 51 91 08 87 - Fax 02 51 66 82 01
SIRET 840 604 730 00019

- station agréée par le constructeur :

- adresse :

- vérificateur : REZEAU Tony

atteste que le système de limitation ou le limitateur de vitesse du véhicule ci-dessous a fait l'objet d'une vérification et que son fonctionnement est conforme aux exigences réglementaires en vigueur.

Vitesse de réglage du système de limitation ou du limitateur : 80 km/h

- Véhicule : N3 EW-629-SV

- Marque : Renault

- Type : D 26 WIDE

- N° de série (N° VIN) VF6 20H864 JB00243 7

Fait le : 11/06/25

Lieu : les Herbiers

Code du plombage : F 497

Signature du vérificateur :

(1) Date attestation + 1 an : 10/06/26

Exemplaire à conserver avec les papiers du véhicule

Réf. : 50 00 269 006